

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré

Mo
b***14141953***

DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE ~~DE NAMUR~~

le 11 JUL. 2014

Pr le Greffier,
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/07/2014 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0447281153

Dénomination

(en entier) : **CROQUET**

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège : ROUTE DE CHAMPION 62 B-5310 HANRET

Objet de l'acte : **RECONDUCTION DE MANDAT**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 juin 2013 décide de :

Reconduction du mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Serge Van Nieuwenhuyse pour 6 ans,
du 22/06/2013 au 22/06/2019.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'administrateur-délégué de Monsieur
Serge Van Nieuwenhuyse.

Ce mandat est exercé à titre gratuit.

Non-renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Didier Van Nieuwenhuyse.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de ne pas renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur
Didier Van Nieuwenhuyse.

Non-renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Patrice Wuine.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de ne pas renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur
Patrice Wuine.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de nommer Monsieur Romain Van Nieuwenhuyse au poste de
d'administrateur.

Romain Van Nieuwenhuyse accepte ce mandat.

Ce mandat est exercé à titre gratuit.